## Commune de Collonges



## Convocation de l'assemblée primaire

Le conseil municipal vous présente le budget de l'exercice 2023. Il vous invite à **l'assemblée primaire** du :

## Mardi 6 décembre 2022 à 20h00 - Salle Prafleuri

## Ordre du jour :

- 1. Message de bienvenue.
- 2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 septembre 2022.
- 3. Présentation du plan financier 2023-2026.
- 4. Présentation du budget 2023 de la municipalité.
- 5. Présentation des investissements les plus importants.
- 6. Approbation des décisions fiscales 2023.
- 7. Approbation du budget 2023 de la Municipalité.
- 8. Divers.

Le budget 2023 et le procès-verbal de la dernière assemblée primaire peuvent être consultés au bureau communal, ainsi que sur le site internet de la commune, www.collonges.ch.